

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2008

PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
Mme	DREYER	Véronique	conseillère
MM	JAEGY	Sébastien	conseiller
	ERNY	Michel	conseiller
	LERCH	Christophe	conseiller
	COMPERE	J-François	conseiller
Mmes	ROTHRA	Marie-Jeanne	conseillère
	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère

Absent excusé : M. BRETA Christian conseiller

Ordre du jour :

1. Approbation de la réunion du 20 juin 2008 ;
2. Rapport 2007 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement ;
3. Rapport 2007 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ;
4. Charte intercommunale de protection des itinéraires pédestres de la vallée de Saint-Amarin ;
5. Nouveau mode de collecte des ordures ménagères ;
6. Projet d'aménagement de l'entrée du village ;
7. Journée du Maire pour le personnel communal ;
8. Fête des personnes âgées le 7 décembre 2008 ;
9. Fête villageoise 2009 : définir une date, mise en place d'un comité d'organisation ;
10. Divers :
 - Décision modificative budget forêt
 - Livret d'accueil
 - Bulletin communal
 - Informations diverses
 - permis de construire
 - place de jeux / bancs
 - bilan emploi jeunes
 - calvaires entrée du village + cimetière
 - photo du conseil municipal

1. APPROBATION DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20/06/2008

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20 juin 2008.

2. RAPPORT 2007 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le code général des collectivités locales impose aux communes la présentation des rapports annuels sur l'eau et l'assainissement. Monsieur Pierre Guillemain, adjoint et président de la commission du service de l'eau et de l'assainissement à la Com. Com. soumet aux conseillers le résumé concernant notre commune. Le dossier est déposé en mairie et peut être consulté par chaque conseiller ainsi que par le public.

Le conseil municipal approuve les 2 dossiers.

3. RAPPORT 2007 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS

Le code général des collectivités locales impose aux communes la présentation du rapport des services publics sur l'élimination et le traitement des déchets. Monsieur le Maire soumet le rapport de 2007 au conseil municipal. Le conseil municipal approuve ce dossier à l'unanimité.

4. CHARTE INTERCOMMUNALE DE PROTECTION DES ITINERAIRES PEDESTRES DE LA VALLEE DE SAINT-AMARIN

Monsieur le Maire soumet aux conseillers une charte intercommunale de protection des itinéraires pédestres de la vallée de Saint-Amarin.

Une première présentation de cette charte avait été faite par M. Peter, Vice-président du Club Vosgien de Saint-Amarin et responsable des sentiers, lors de la réunion de travail du conseil du 20 juin 2008.

Le but de cette charte est :

- D'inscrire tous les sentiers au nouveau PLU (plan local d'urbanisme) qui va être développé dans les mois à venir ;
- De maintenir les tracés en cas de vente de terrains privés ;
- De concerter les services de l'ONF lors de travaux en forêt (création de piste de débardage).

Cette charte est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal. Elle sera signée le 25 octobre 2008 par les clubs vosgiens de Saint-Amarin, de Mulhouse et Crêtes et de Thann, la communauté des communes de Saint-Amarin, les communes du canton de Saint-Amarin et l'ONF.

5. NOUVEAU MODE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Monsieur le Maire informe les conseillers du nouveau mode de collecte des ordures ménagères qui sera mis en place dès le 1^{er} février 2009.

La population sera informée de ce changement par des réunions publiques qui seront organisées dans la commune.

6. PROJET D'AMENAGEMENT A L'ENTREE DU VILLAGE

Madame Catherine Prévost, agent de développement de la Communauté des Communes, participe à la discussion de ce projet qui pourra être subventionné par le biais du GERPLAN.

Points retenus :

- Création, matérialisation d'un parking près du point de départ du sentier M ;
- Valorisation du pont (qui est en chef d'œuvre architectural) (lumière, lampadaire ?)
- Implantation d'une fontaine sur la place, les fontaines représentant un symbole fort du village ;
- Plantation d'une haie le long de la route (millepertuis,... ?) ;
- Création d'un passage piéton à travers la place verte ;
- Zone verte (gazon, prairie fleurie le long du ruisseau) ;
- Plantation d'un tilleul + 2 autres arbres remarquables.

7. JOURNEE DU MAIRE

Monsieur le Maire propose l'inscription officielle d'une journée de congé supplémentaire au profit du personnel communal. Cette journée, appelée la Journée du Maire, sera attribuée

dorénavant le lundi de Pentecôte. Le conseil municipal approuve la proposition du Maire à l'unanimité.

8. FETES DES PERSONNES AGEES

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que la fête des personnes âgées aura lieu le dimanche 7 décembre 2008.

Le programme sera le suivant :

- Messe célébrée par M. le Curé Lemblé dans la salle des fêtes avec la participation de la chorale ;
- Apéritif ;
- Repas ;
- Animation (projection de photos + animation musicale)

9. FETE VILLAGEOISE 2009

Le conseil municipal souhaite mettre en place une fête villageoise. La date retenue pour cette fête sera le 6 septembre 2009. Un comité d'organisation animé par l'Adjoint M. Roger Bringard sera mis en place. Une première réunion avec les présidents des associations du village est prévue pour le 23 octobre 2008.

10. DIVERS

▪ **Décision modificative** :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, les changements suivants sur le budget forêt.

▪ Cpt 7022	coupe de bois	+ 16 000 €
▪ Cpt 611	contrats de prestations de services avec des entreprises	+ 16 000 €
▪ cpt 281	amortissements	+ 588 €
▪ cpt 6811	dotations aux amortissements	+ 588 €
▪ cpt 022	dépenses imprévues	- 220 €
▪ cpt 665	escomptes accordés	+ 65 €
▪ cpt 673	titres annulés	+ 155 €
▪		

Le conseil municipal approuve ces modifications.

- **Livret d'accueil** : ce livret sera mis à la disposition des personnes qui s'installeront dans notre commune. Monsieur Jean-François Compère travaille activement à sa mise en page.
- **Bulletin communal** : le n°1 du « S'Dorf Blättel / Village info » sera distribué en janvier 2009. Monsieur le maire incite tous les conseillers à participer à la mise en œuvre.
- **Informations diverses** :
Permis de construire accordés à : M. Holveck, Mlle Sitterlé
Permis en cours pour M. Erny.
Permis refusé sur le terrain Bischoff Joseph.

Des bancs seront mis en place sur la placette Leslé. La structure sera réalisée en aggro. On pourra également prévoir des emplacements pour les vélos.

Bilan emploi-jeunes : le bilan est très positif. Les trois jeunes (Lutringer Julien, Bringard Franck et Exel Ludovic) ont réalisé du bon travail et ont fait preuve d'enthousiasme et d'intérêt pour le travail. Monsieur Bernard Foerster, notre ouvrier communal, a parfaitement mené cette opération qui sera reconduite en 2009.

L'association du souvenir Français a pour vocation la réhabilitation des monuments et stèles dans notre canton. Monsieur Roger Bringard, adjoint responsable des travaux, et Président du souvenir Français a proposé à des membres de son association de réhabiliter le calvaire à l'entrée du village ainsi que celui du cimetière. Une équipe de cinq personnes a spontanément répondu à cette demande et à fort bien restauré nos monuments.

Un miroir a été installé en face de la sortie de la piste cyclable au niveau du pont de la Thur. Ce travail a été réalisé par notre ouvrier communal aidé de Claude Christmann, membre du club de football de Mitzach.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Didier Wehrlen de son poste de garde chasse.

Monsieur le Maire informe les conseillers que le pâturage qu'exploitait M. Muller Gérard, au Bielacker, est repris par M. Knibiely Philippe.

Dans le cadre de son 125^{ème} anniversaire, le Club Vosgien a offert 5 arbres d'essences diverses (2 alisiers, 1 merisier, 1 tilleul et 1 noyer) à notre commune.

Une équipe de bénévoles dirigée par Dominique Herrgott a refait le captage d'eau devant la maison forestière.

Les rideaux de la maternelle étaient abimés. Notre aide maternelle s'est proposé d'acheter le matériel et Mme Lerch Yvana les a recousus.

Banc de l'église : M. Grob Bernard a fabriqué un nouveau banc pour la place de l'église.

Monsieur le Maire et ses Adjointes ont rendu visite à M. et Mme Zussy Louis pour leur anniversaire (75 ans et 70 ans) pour les remercier de tous ce qu'ils font pour l'entretien de la place de l'église.

Horaires mairie : afin d'adapter au mieux les horaires de la secrétaire de Mairie avec la disponibilité du Maire, les horaires d'ouverture de la Mairie seront modifiées à partir du 1^{er} octobre 2008 comme suit :

- Mardi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h
- Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 19h.

Monsieur le Maire, ainsi que les adjoints, seront également disponibles sur rendez-vous à fixer avec le secrétariat.

Comité consultatif communal des pompiers : suite à un nouveau décret, un élu pompier ne peut plus faire parti de cette commission. M. Pierre Guillemain ne fera donc pas partie de cette commission.

Prochain conseil municipal : vendredi 24 octobre à 20 h.

La séance est levée à 23h30.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
DREYER	Véronique	Conseillère Municipale	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	
BRETA	Christian	Conseiller Municipal	Absent excusé
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	